

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de Conseillers
en exercice : 13
présents : 10

Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

L'an **deux mille vingt-deux**, le **treize décembre**, à **dix-huit heures trente minutes**, le Conseil Municipal de la Commune d'Allemond s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alain GINIES, Maire.

Présents : GINIES Alain, PELLISSIER Laurent, VIARD GAUDIN Murielle, SIMON Robert, DEQUIDT Jonathan, LANG Patrick, MAQUER Françoise, RICHARD Aline, VIARD Richard, VOLPE Marc.

Excusés : GACHET Edith, PAUL Gaëlle, PIFFARD Emmanuelle.

Pouvoirs : GACHET Edith donne pouvoir à VIARD GAUDIN Murielle, PIFFARD Emmanuelle donne pouvoir à RICHARD Aline.

Secrétaire de séance : DEQUIDT Jonathan.

OBJET : FINANCES LOCALES

SERVICE EAU - TARIFS 2023 DES REDEVANCES DES SERVICES EXTERIEURS

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération de cette même séance fixant les tarifs pour la part communale de l'eau.

Il fait part des derniers taux reçus pour les redevances dues aux services extérieurs.

Le Conseil Municipal, entendu Monsieur le Maire, après délibération à l'unanimité :

➤ **DECIDE** d'appliquer aux usagers pour les redevances aux services extérieurs les taux en vigueur pour 2023 soit :

✓ Agence de Bassin Rhône Méditerranée Corse :

* redevance sur la pollution domestique :	0,2800 € TTC
* redevance modernisation réseaux de collecte :	0,1600 € TTC
* redevance prélèvement d'eau :	0,0408 € TTC

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus

POUR COPIE CONFORME
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

Le Maire,

Alain GINIES

